

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **35 (1964)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

bre 1962 à septembre 1963, les ventes ont nettement progressé en Europe, au Moyen-Orient et en Océanie, alors que les exportations vers l'Amérique et l'Extrême-Orient ont baissé. La part de l'Europe, en valeur, a passé de 33,1 % à 36 %, du total, celle du Moyen-Orient de 6,4 % à 7,9 %, et celle du continent américain de 37,8 % à 34,6 %.

Pendant la période considérée, les exportations se sont maintenues aux niveaux élevés atteints lors des douze mois précédents. Elles ont été de 44,2 millions de pièces, pour une valeur de 1310 millions de francs, ce qui représente respectivement un recul de 0,8 % et une augmentation de 3,7 % par rapport aux résultats de la période précédente.

Ce plafonnement à un niveau élevé, qui fait suite à la progression très forte de 1962, reflète assez bien l'évolution de la conjoncture mondiale, caractérisée par une expansion économique modérée dans la plupart des pays occidentaux, et s'explique par une adaptation des stocks à une augmentation de la consommation moins rapide que par le passé.

Les exportations de montres et mouvements à échappement ancre ont passé de 24,7 à 27,8 millions de pièces et de 1072 à 1127 millions de francs, en progression de 1,8 % pour les pièces et de 5,1 % en valeur. Ainsi, comme dans la période précédente, les produits ancre ont accru leur part du total des ventes horlogères suisses. Cette part a passé de 61,4 % à 63 % du total des pièces (1960-1961 : 60,3 %), et de 84,8 % à 86 %, de la valeur totale des exportations de montres et mouvements (1960-1961 : 83,8 %).

En considérant que la situation actuelle se caractérise par une grande stabilité, et que l'expansion modérée enregistrée dans la plupart des pays n'engendre pas de déséquilibres graves, générateurs de répression, on peut raisonnablement estimer que les tendances des derniers mois vont se prolonger pendant la première partie de 1964. De ce fait, les perspectives de ventes de produits horlogers peuvent être considérées comme bonnes, surtout sur les marchés européens. Après un certain plafonnement, les exportations horlogères ont recommencé de progresser au troisième trimestre de 1963 et cette tendance se prolongera vraisemblablement. Il faut cependant rappeler que les niveaux atteints en 1962 et 1963 sont très élevés, et que des progrès spectaculaires seront en conséquence difficiles à réaliser.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :
IVa 10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.